



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE FOURSOME

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf) titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019 attester avoir répondu au questionnaire de santé.

Limite d'index : Messieurs 30 - Dames 36

Equipe mixte non autorisée.

Nombre maximal d'équipes Dames : 24

Nombre maximal d'équipes Messieurs : 48

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés.

Le titre de Champion Départemental de Golf de L'Eure et Loir

"Double Foursome"

sera attribué à l'équipe de joueuses et/ou joueurs licenciés dans un club du Département de l'Eure et Loir.

Forme de Jeu

Foursome Stroke Play 18 trous – Parcours Pommiers - Genêts

FOURSOME (Règle 29)

Les 2 joueurs du "camp" jouent une seule balle, alternativement des départs et alternativement pendant le jeu de chaque trou.

Marques de départs : Dames : repères bleus
Messieurs : repères blancs

Classement uniquement sur le résultat brut

Rappel : Cette épreuve étant ouverte aux jeunes elle est non-fumeur.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les départs se feront dans l'ordre croissant des index cumulés.

Départage pour les titres de champion départemental :

Play-off pour la 1^{ère} place sur le trou 7 des Pommiers.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte, puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou...

ENGAGEMENT

Les engagements devront être effectués auprès du Golf Organisateur **avant le 23 octobre 2020** par mail à contact@golf-bois-do.com ou par téléphone au 02 37 51 04 61.

Note : Aucune équipe incomplète ne sera acceptée au moment de l'inscription. Le remplacement d'un joueur après la date limite d'inscription est possible, mais dans ce cas l'équipe pourra être placée en liste d'attente

Droit d'engagement :

Membres abonnés du club organisateur :

- 15€ pour les joueuses et /ou joueurs de plus de 18 ans
- 10€ pour les joueuses et /ou joueurs de de 18 ans et moins.

Autres joueuses et/ou joueurs :

- 30€ pour les joueuses et /ou joueurs de plus de 18 ans
- 20€ pour les joueuses et /ou joueurs de 18 ans et moins.

Prix

Trophées Championnat Départemental pour les 3 premières équipes licenciées dans un club du département.

Remise des Prix à l'issue de la compétition

Comité de l'Epreuve

Représentant du Club organisateur, Président de l'AS du club recevant, et si il y a lieu OEC et Arbitre désigné par le CD28

ffgolf®

Comité Départemental de l'Eure-et-Loir

 **FITECO**
Expertise comptable - Conseil - Audit

 **Eure-et-Loir**
LE DÉPARTEMENT